



Haute école spécialisée bernoise  
Haute école des sciences agronomiques,  
forestières et alimentaires HAFL  
Division Agronomie

Anina Schmidhauser / Daniela Marugg

Länggasse 85  
3052 Zollikofen

[www.hafl.bfh.ch](http://www.hafl.bfh.ch)

12. août 2019

## Fiche d'information n° 3

# Révision de la classification des sols de Suisse et du manuel de cartographie des sols (rév. KLABS/KA)

## 1 Travaux menés

Depuis février 2019, les travaux suivants ont été menés :

- coordination du projet « Révision KLABS/KA » (projet de révision) avec le Centre de compétences sur les sols (CCSols) ;
- séances avec le comité d'experts et le comité du projet ;
- choix par l'OFEV des responsables de la gestion de la qualité et des risques ;
- institution du comité d'experts, modification de la structure envisagée ;
- établissement de la stratégie de mise en œuvre ;
- rédaction de versions provisoires de cahiers des charges pour les divers domaines d'activité du projet ;
- mise en service du site Internet du projet ([www.boden-methoden.ch](http://www.boden-methoden.ch)).

## 2 Structure du projet de révision et procédure

### 2.1 Structure

Le projet de révision se divise en divers modules :

Module A :	relevé ponctuel – description, classification, méthodes d'investigation
Module B :	cartographie de surfaces
Module C :	interprétations
Module D :	traitement des données pédologiques
Module E :	gestion des données

Les modules A et B sont traités et financés dans le cadre du projet de révision. En raison des capacités et ressources financières limitées, les modules C, D et E ne peuvent être pris en charge ni par la direction de projet, ni par des mandataires externes. Ils sont toutefois indispensables pour parvenir à un travail complet. Ils resteront donc partie intégrante du projet de révision KLABS/KA, mais seront mis au point avec le soutien du CCSols, tant pour ce qui est du personnel nécessaire que des ressources financières requises. Pour le module E, le Centre de services NABODAT sera également impliqué.

### 2.2 Procédure

#### Généralités

Afin de profiter des connaissances les plus vastes et diversifiées possible, certains sous-projets doivent être traités par plusieurs spécialistes. À cette fin, on constitue des **cercles d'experts** qui sont pilotés par la direction de projet. La collaboration étroite entre cette dernière et les divers spécialistes permet d'assurer la coordination de l'ensemble du travail ainsi que des diverses tâches interdépendantes.

D'autres questions sont abordées au sein de sous-projets confiés sous la forme de **mandats externes** dans le cadre de procédures de gré à gré. La **direction de projet** dirige aussi bien les cercles d'experts que les adjudications externes. Lorsque ses ressources temporelles et ses compétences le permettent, elle traite elle-même certaines problématiques.

### Détails

Les modules A et B sont subdivisés en trois phases. Différentes personnes, institutions ou entreprises s'en chargent, ce qui est mis en évidence dans le tableau ci-dessous à l'aide de diverses couleurs.

Tableau 1 : Structure pour l'élaboration des modules A et B

Légende des couleurs

Direction de projet	Mandat externe	Cercle d'experts	CCSols
---------------------	----------------	------------------	--------

Phase	Module A	Module B
Phase 1 (2019-2020)	Rédaction du guide de classification	Définition de l'état de la technique en matière de cartographie des sols
Phase 2 (2020-2021)	Traitement des sous-projets « sols tourbeux » et « matériau parental »	Perfectionnement des méthodes : assurance qualité jeu de données ponctuelles jeu de données pour les polygones autres
	Traitement des sous-projets « structure du sol », « formes d'humus » et « sols anthropiques »	
	Traitement des sous-projets « réseau de référence » et « méthodes »	
	Cercle d'experts pour l'accompagnement de la description des profils pédologiques et de la classification en général, ainsi que pour le thème du régime hydrique	
	Cercle d'experts sur le thème « PNG »	
Phase 3 (2022)	Synthèse, rédaction, publication	Synthèse, rédaction, publication

### Module C

La révision (standardisation) des instructions concernant la délimitation des classes d'aptitude (CA) sera effectuée par le CCSols pendant le projet de révision et en coordination avec celui-ci. Le CCSols procédera aussi à d'autres évaluations, mais indépendamment du projet de révision. Le financement des dépenses externes consenties dans ce domaine ne pourra pas être assumé par le projet de révision.

### Module D

La mise au point d'outils pour le traitement des anciennes données pédologiques relève uniquement de la compétence du CCSols. Ce module n'est pas prioritaire pour le projet de révision.

### Module E

L'élaboration de contenus concernant la gestion des données se fera conjointement par la direction de projet, le CCSols et le Centre de services NABODAT, pendant toute la durée

du projet de révision. Le financement des dépenses externes consenties dans ce domaine ne pourra pas être assumé par le projet.

### 3 Coordination avec le CCSols

Le Centre de compétences sur les sols a démarré ses activités opérationnelles le 1<sup>er</sup> juin 2019 sous la direction d'Armin Keller. Les tâches du projet de révision qui recoupaient celles du CCSols avaient déjà été identifiées auparavant : la coordination et la répartition des activités avaient fait l'objet de discussions, qui ont mené à la procédure présentée ci-dessus (chapitre 2).

### 4 Gestion de la qualité et des risques

En mai 2019, l'OFEV a confié la gestion de la qualité et des risques à l'entreprise Basler & Hofmann. Bruno Grünenfelder et ses collaborateurs assumeront cette tâche et soutiendront le projet de révision en l'évaluant de manière indépendante. Leur mandat consiste à évaluer les cahiers des charges et les résultats obtenus, l'organisation et la gestion du projet, ainsi que la mesure dans laquelle les objectifs définis ont été atteints.

### 5 Comité d'experts

Le comité d'experts est constitué des personnes suivantes :

- ▶ Direction du comité d'experts : D. Marugg, A. Schmidhauser
- ▶ Délégués Groupe de travail SSP KLABS : J. Presler, M. Zürrer
- ▶ Délégués Groupe de travail SSP KA : K. Baumgartner, M. Graf
- ▶ Cantons : A. Lehmann (ZH), L. Ramseier (BE)
- ▶ Recherche : S. Burgos (BFH-HAFL), M. Egli (Uni ZH), P. Lüscher (WSL)
- ▶ Gestion des données : K. Rehbein (Centre de services NABODAT)

Le comité d'experts n'élabore pas de contenus de projet. Cette tâche est confiée en mandat à des spécialistes ou groupes de spécialistes. Le comité expertise, contrôle et pilote le projet de manière indirecte en prenant position sur les cahiers des charges et les solutions proposées.

La composition du comité se fonde sur une liste de spécialistes. Lors des séances du comité d'experts du 16 mai 2019 et du comité de projet du 22 mai 2019, il a été décidé que le comité d'experts ne pouvait fonctionner de manière judicieuse qu'avec des membres permanents (les procès-verbaux de ces séances sont disponibles sur le site Internet du projet : [www-boden-methoden.ch](http://www-boden-methoden.ch)). La liste de spécialistes sera encore utilisée à l'interne par la direction de projet. Elle a été complétée par des noms supplémentaires et peut encore être étendue. Elle a également des buts administratifs et permet de garder une vue d'ensemble des compétences des spécialistes dans la perspective :

- ▶ de la constitution de cercles d'experts ;
- ▶ de l'adjudication de mandats externes.



## 6 Présentation du projet de révision au congrès annuel conjoint des sociétés suisse et allemande de pédologie

Le projet de révision sera présenté à Berne lors du congrès annuel de la Société suisse de pédologie (SSP) et de la *Deutsche Bodenkundliche Gesellschaft* (DBG), du 24 au 29 août 2019. Selon le programme de la rencontre, cette présentation aura lieu le lundi 26 août 2019 entre 16h30 et 17h30 dans le bâtiment principal de l'Université de Berne, salle HS 120.